

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Moncton (N.-B.) – Le 20 mai 2015 – La Chambre de commerce du Grand Moncton envisage la nouvelle politique de financement du gouvernement d’un œil optimiste

Le gouvernement provincial a défini les critères à respecter par le Complexe d’événements au centre-ville de Moncton afin d’obtenir du financement de la province. La nouvelle politique est intitulée *Lignes directrices en matière d’investissement dans les infrastructures de loisirs de la Société de développement régional*.

« Nous sommes heureux que cette politique soit mise en œuvre par le gouvernement provincial », de dire la directrice générale, Carol O’Reilly. « La CCGM félicite le gouvernement Gallant d’avoir élaboré si rapidement ces lignes directrices, car il subissait une forte pression comme nous le savons. Cette politique permettra de créer des règles du jeu équitables dans la province. »

Cela fait sept ans que des discussions ont été entamées au sujet de la construction d’un complexe d’événements de pointe au centre-ville de Moncton, mais M. Gallant se joint tout juste à l’action.

« Nos membres reconnaissent que la province reçoit tous les jours des demandes de financement et que les décisions ne sont pas prises à la légère », mentionne Mme O’Reilly. « Le Complexe d’événements au centre-ville ne constitue peut-être qu’un projet d’envergure parmi plusieurs inscrits au rôle, mais nous considérons qu’il s’agit d’un investissement important dans l’avenir. »

Grâce à la mise en œuvre de cette politique, nous faisons un pas de plus vers la prise d’une décision par la province.

Jacques Dubé, directeur municipal, a fait une présentation portant sur le centre proposé dans le cadre de la réunion du Conseil municipal de Moncton tenue hier soir. Une analyse de rentabilisation a été préparée par la Ville de Moncton, qui a rappelé l’importance du calendrier.

On envisage toujours de lancer une demande de propositions pour le projet, mais il est indispensable qu'une décision soit prise rapidement.

La CCGM croit réellement que le projet du complexe d'événements et ses nombreuses retombées profiteront à nos trois municipalités. Il s'agit d'un investissement dans les générations actuelles et futures, et de nombreuses entreprises prospéreront grâce aux retombées économiques de ce projet. La Chambre continuera à surveiller de près ce projet au fur et à mesure qu'il avance.

-30-

La Chambre de commerce du Grand Moncton est la voix de la communauté d'affaires pour plus de 825 entreprises, ce qui représente au-delà de 35 000 membres à Moncton, à Dieppe, à Riverview et dans les environs.

Information :

Bonnie Porter

Gestionnaire des communications et des relations publiques

Tél. : 506-856-4004 Courriel : bporter@gmcc.nb.ca